

CONCESSIONS DE LOGEMENT DANS LES COLLEGES PUBLICS**CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE**

COLLEGES	BENEFICIAIRES	DATE D'EFFET	CONSISTANCE DU LOGEMENT	REDEVANCE MENSUELLE	ABATTEMENT DE 15 %	REDEVANCE PROPOSEE
DUTTLENHEIM	Mme Delphine WEIS	01/07/2013 au 02/07/2014	F5 120 m ²	701,18 €	105,18 €	596,00 €
MUTZIG	Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan (PAIR)	30/06/2014 au 08/08/2014	F4 156 m ²	-	-	occupation à titre gracieux